

# SYNODE DU 6 JUIN 2018



## A. VALIDATION D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES DE DEPUTES ET SUPPLEANTS

Le Synode a validé les élections de :

Martine Wong, députée laïque Neuchâtel  
Christophe Allemann, député ministre Neuchâtel  
Julien von Allmen, député laïc Hautes-Joux  
Christine Hahn, députée ministre Hautes-Joux

Clémentine Fellay, suppléante laïque Neuchâtel  
Ysabelle de Salis, suppléante ministre Neuchâtel  
Nathalie Leuba, suppléante ministre Haute-Joux

## B. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONSECRATION ET D'AGREGATION

Thierry Muhlbach a obtenu l'agrégation pastorale.

## C. RAPPORTS ET RESOLUTIONS

### a) Rapport n° 1 du Conseil synodal : Rapport annuel 2017

#### RESOLUTION 180-A

Le Synode prend acte du Rapport annuel 2017.

### b) Rapport n°2 du Conseil synodal : Compte de résultat et Bilan 2017

#### RESOLUTION 180-B

Le Synode accepte les Compte de résultat et Bilan 2017 et en donne décharge au Conseil synodal.

### c) Rapport n°3 du Conseil synodal : Réorganisation des Services cantonaux

#### RESOLUTION 180-C

Le Synode classe les résolutions 172-D et 172-L.

#### RESOLUTION 180-D

Le Synode confirme l'organisation des Services cantonaux en trois services : Aumôneries, Formation et Développement communautaire.

#### RESOLUTION 180-E

Le Synode charge le Conseil synodal de lui présenter une évaluation des Services cantonaux en juin 2020.

#### RESOLUTION 180-F

Le Synode charge le Conseil synodal d'informer régulièrement les paroisses de l'offre et de l'appui qui peuvent leur être accordé par les Services cantonaux.

**d) Rapport n°4 du Conseil synodal : Financement de l'aumônerie en établissement médico-sociaux (EMS)**

**RESOLUTION 180-G**

Le Synode prend acte de l'évolution du dossier du financement de l'aumônerie en EMS.

**RESOLUTION 180-H**

Le Synode prend acte de l'inapplicabilité dans le domaine de l'aumônerie des EMS, du principe de la participation financière des partenaires civils équivalent à 80% du coût des services de l'EREN.

**RESOLUTION 180-I**

Le Synode charge le Conseil synodal de poursuivre ses démarches auprès des EMS, ainsi que de nouveaux partenaires civils en lien avec la PMS, en vue de participations financières tendant à 80% du coût des services de l'EREN.

**RESOLUTION 180-J**

Le Synode charge le Conseil synodal de lui présenter un rapport sur l'évolution de la présence de l'EREN auprès des personnes âgées, de son financement et notamment sur les résultats obtenus après ses démarches auprès des EMS en matière financière en juin 2020.

**RESOLUTION 180-K**

Le Synode charge le Conseil synodal de poursuivre la négociation avec l'Eglise catholique romaine concernant l'aumônerie des EMS afin de clarifier et intensifier la dimension œcuménique du travail d'aumônerie.

**e) Rapport n°5 du Conseil synodal : Modification de l'article 36 du Règlement général sur la durée du mandat et la rééligibilité d'un député au Synode**

**RESOLUTION 180-L**

Le Synode charge le Conseil synodal d'établir d'entente avec le Bureau du Synode une procédure concernant les changements de paroisse des députés en cours de législature et de l'inscrire dans le coutumier de l'EREN.

AU NOM DU SYNODE :

Le président,

La secrétaire,

Yves Bourquin

Esther Berger

